

## REDIGER UNE BIBLIOGRAPHIE

---

1. Présentation
2. La bibliographie
  - 2.1 Règles de présentation pour les documents imprimés
  - 2.2 Règles de présentation pour les documents électroniques
  - 2.3 Organiser une bibliographie
  - 2.4 Exemples de références bibliographiques
3. Citer des références bibliographiques
  - 3.1 Le plagiat
  - 3.2 La méthodologie

---

NB : Ce guide a été construit en grande partie à partir du guide de rédaction des bibliographies d'HEC Paris disponible à : <http://www.hec.fr/Media/Files/FR/Bibliotheque/bibliographies/>

## 1. Présentation

La bibliographie est un élément important dans votre travail de mémoire. Elle permet de confirmer votre connaissance du sujet et de reconnaître les personnes à l'origine des idées que vous avez développées.

Elle permet également au lecteur de votre travail de l'approfondir en repérant les documents que vous avez consultés.

Ce guide a pour objectif de vous aider à citer vos sources et à construire votre bibliographie de façon homogène et normée.

## 2. La bibliographie

Une bibliographie est constituée de références bibliographiques. Une référence bibliographique est la description complète d'un document (auteur, titre, année de publication, etc.). Ces références contiennent des éléments précis placés dans un ordre défini, caractérisé par une typographie particulière et reliés entre eux par une ponctuation normalisée.

Chaque source citée dans le corps du texte doit apparaître dans la bibliographie et inversement

### 2.1 Règles de présentation pour les documents imprimés (selon la norme ISO 690)

- Ponctuation : le système de ponctuation doit être cohérent et chaque élément clairement séparé
- Responsabilité principale :
  - Il s'agit de l'auteur du document qui peut être une personne ou une collectivité
  - Les noms figurent toujours en premier, suivi de l'initiale du prénom
  - Tous les auteurs doivent figurer dans la référence, même s'ils sont nombreux

### 2.2 Règles de présentation pour les documents électroniques (selon la norme ISO 690-2)

- En plus des éléments utiles à la description des documents imprimés, il est nécessaire d'insérer les éléments suivants dans la description des documents électroniques :
  - L'adresse du document (URL)
  - Le type de support (cédérom, DVD, etc.)
  - La date de consultation (les documents peuvent disparaître ou être modifiés rapidement)

### 2.3 Organiser une bibliographie

Une bibliographie peut être organisée de manière différente :

- Par ordre alphabétique de nom d'auteur (ou de titre quand il n'y a pas d'auteur)

- Par ordre chronologique
- Par thème
- Par catégorie de documents
- En numérotant les références afin de reprendre ce numéro lors de citation des références

NB : à AgroParisTech Montpellier, il est demandé, pour vos mémoires, de présenter la bibliographie par ordre alphabétique de nom d'auteur puis par ordre chronologique de date dans le cas d'un même auteur.

## 2.4 Exemples de références bibliographiques

- **Ouvrage**

Nom Initiale du prénom, Année. *Titre de l'ouvrage : sous-titre*. (Mention d'édition). Lieu d'édition, Éditeur, nombre de pages. (Titre de la collection, numéro de la collection)

Arnold J., 1991. *Foresterie communautaire : un examen de dix ans d'activités*. 2 éd. Rome, FAO, 39 p. Note sur la Foresterie Communautaire, vol.7

- **Chapitre d'ouvrage**

Nom Initiale du prénom, Année. Titre du chapitre de l'ouvrage. Numéro du chapitre. In : Auteur de l'ouvrage ou éditeur scientifique, *Titre de l'ouvrage*. (Mention d'édition). Lieu d'édition, Éditeur, pagination (Titre de la collection, numéro de la collection)

Dubourdiou J., 1994. Notions d'aménagement des forêts. Ch.4. In : L. Lanier (Ed.), *Précis de sylviculture*. 2 éd. Nancy, Engref, pp. 395-408

- **Article**

Nom Initiale du prénom, Année. Titre de l'article. *Titre du périodique*, volume (numéro), pagination

Gyan C.A., Shackleton C.M., 2005. Abundance and commercialisation of Phoenix Reclinata in the King Willianstown area, South Africa. *Journal of Tropical Forest Science*, 17 (3), 3-17

- **Communication (dans un Congrès, un séminaire)**

Nom Initiale du prénom, Année. Titre de la communication. In : (Nom Initiale du Prénom de l'auteur du congrès,) Titre du congrès, Lieu du congrès, date du congrès. Lieu d'édition, Editeur, pagination

Kato K., 1995. El Niño, atmospheric CO2 and tropical forest. In : *Proceedings of The International Workshop on "The Changes of Tropical Forest Ecosystems by El Niño and Others"*, Kanchanaburi, 07-10/02/1995. Japon, Japan Science & Technology Agency, pp. 41-55

- **Mémoire et thèse**

Nom Initiale du prénom, Année. *Titre : sous-titre*. Type de diplôme et discipline. Lieu de soutenance, Institution de soutenance, nombre de pages.

Lootvoet E., 2009. *Approche institutionnelle de l'influence et de la sensibilité des organisations : le cas de l'adoption des pratiques visant à réduire les infections nosocomiales dans les établissements de soins français*. Thèse pour l'obtention du doctorat en Science de gestion, Jouy-en-Josas, Ecole HEC, 269 p.

- **Texte juridique**

Nom Initiale du prénom Ou organisme, Année. *Titre*. Journal officiel, numéro du Journal Officiel, pagination

Ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement Durables, 2007. *Arrêté du 20 décembre 2007 autorisant au titre de l'année 2008 l'ouverture et fixant la date des épreuves écrites du concours interne pour le recrutement de secrétaires administratifs de l'équipement du ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables*. Journal Officiel, n°300, texte n°10

- **Site ou page Web**

Nom Initiale du prénom Ou Organisme, Année de création ou de mise à jour. *Titre du site ou de la page consultée*. Disponible sur Internet : URL, [consulté le JJ/MM/AAAA]

Cemagref, 2005. *Dynamique de la végétation méditerranéenne et sa gestion*. Disponible sur Internet : <http://www.aix.cemagref.fr/html/pub/divisions/Afax/ecologie.htm>, [consulté le 10/09/2008]

- **Entretien, Interview**

Nom Initiale du prénom, Année. Mention de responsabilité de l'interviewé. Interview le JJ/MM/AAAA

Desille D., 2008. Responsable de PS-EAU Chambéry. Entretien téléphonique le 01/11/2009

- **Pour un support de présentation**

Nom Initiale du prénom, Année. *Titre du support de présentation*. Lieu de l'intervention, Nom de l'institution, nombre de pages [ Diffusé le JJ/MM/AAAA]

Braïlowsky A., 2009. *Mise en place de projets durables*. Montpellier, AgroParisTech Engref, 25 p. [ Diffusé le 02/11/2008]

- **Pour un schéma, une carte, un graphique**

Lors de l'insertion du schéma ou de la carte, il faut préciser le titre de cette figure au dessus ou en dessous de ladite figure ainsi que la référence à l'ouvrage à partir duquel elle est extraite.

### 3. Citer des références bibliographiques

#### 3.1 Le plagiat

- Définition :

C'est l'appropriation du travail créatif de quelqu'un d'autre en le présentant comme le sien  
C'est s'accaparer des extraits de texte, des images, des données, etc. provenant de sources externes et les intégrer à son propre travail sans en mentionner la provenance  
C'est résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots mais en omettant d'en mentionner la source.

- Risques et droit d'auteur

Le plagiat est considéré comme une grave atteinte au droit d'auteur

Il est donc nécessaire de citer ses sources pour démontrer sa capacité à rechercher des informations sur un sujet

La citation montre la capacité à reconnaître la propriété intellectuelle d'un passage inséré dans un texte

#### 3.2 La méthodologie

- Pour reproduire une citation, il faut :
  - L'insérer entre des guillemets dans le texte
  - Respecter la ponctuation originale, les majuscules, italiques et fautes s'il y en a (dans ce cas, faire suivre la faute de [*sic*] entre crochets en italique)
  - Si on veut omettre une partie du texte, mettre trois points entre crochets [...]
  - Mentionner la référence bibliographique dont est extraite la citation

- Mentionner les références dans le texte

- Il s'agit d'insérer la citation dans le corps du texte de type (auteur, date) auquel on peut ajouter la citation. Cette référence abrégée est inscrite entre parenthèses à la suite de la citation

(Nom, Année) , (Dupont, 2006)

- S'il y a plusieurs auteurs :

- Le cas de deux auteurs :

(Nom et Nom, Année), (Dupont et Durand, 2008)

- Le cas de plus de deux auteurs :

(Nom et al., Année), (Dupont et al., 2004)

- S'il y a plusieurs références d'un même auteur sur une même année

(Nom, Annéea) .....(Nom, Annéeb), (Dupont, 2006a) ..... (Dupont, 2006b)

NB : Cette mention de « a » ou « b » doit être reportée dans la bibliographie finale

- S'il y a plusieurs articles cités :

- Séparateur : « ; »

(Nom1, Année ; Nom2, Année) , (Dupont, 2006 ; Durand, 2008)

- Ordre de classement : par ordre croissant chronologique de date puis par ordre croissant alphabétique d'auteur)

(Nom1 et Nom2, Année ; Nom, Année ; Nom, Année ; Nom et al., Année ; Nom, Année)

(Dugué et al., 1997 ; Lykke et Maehl, 1997 ; Lykke et al., 1999 ; Barbier et al., 2002)